

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°4

Choisy-le-Roi – 13 novembre 2013

SAISON 2013/2014

Présents :

Y. BOUGET, JP. ALORO, JM. CALATRABA, C. CHEBASSIER, A. COURTADE A. DE FABRY, V. DELOUTRE, JP. DUBIER, F. FOCARD, A. GEMISE FAREAU, N. HENAULT, A. PEYTAVIN, E. TANGUY

Assistent : C. BOULONGNE, B. CERVETTI, A. DAGORNE.

Absente excusée : E. MORCANT-RIQUIER.

Ouverture de la séance à 9H30.

1 - INTRODUCTION DU PRESIDENT

2 - APPROBATION DU PV DU CA DU 16/10/2013

Au point 8, en l'absence du PV définitif de la CFA sur l'affaire LE THOMAS, il est demandé l'annulation du dernier paragraphe.

Sous réserve de cette correction, l'approbation du PV est votée à l'unanimité.

Les PV devront être envoyés aux membres du CA au plus tard une semaine avant sa tenue.

3 - FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

C. CHEBASSIER

Le budget 2014 sera soumis au prochain CA.

Un organigramme sera fourni au prochain CA positionnant les changements à venir.

4 – SECTEUR COMMUNICATION, MARKETING, EVENEMENTIEL

N. HENAULT

4.1 TQCM

Le TQCM se déroulera à la Halle Carpentier les 3, 4 et 5 janvier.

4.2 Coupe de France

Madame SIBILLA ayant omis de confirmer la réservation de la salle de Coubertin, celle-ci n'est pas disponible à la date arrêtée pour la finale. Il est décidé de travailler l'implantation dans cette salle à une autre date.

4.3 Volleyades

Il est voté une augmentation de 3€ sur le prix de journée des participants, à l'unanimité et sur les deux manifestations (Mini-Volleyades et Volleyades).

Une aide de 550€ sera proposée aux Ligues sous forme d'Aide aux CRE pour leur déplacement. Ces aides seront intégrées au budget prévisionnel fédéral.

5 – DEVELOPPEMENT & VIE FEDERALE

JP. DUBIER

Demande est faite par des administrateurs de recevoir le tableau d'attribution global des AAP 2012/2013.

6 – AFFAIRES INTERNES ET VIE ASSOCIATIVE

A. DE FABRY

6.1 Dispositif des aides aux projets de développement quantitatif 2013/2014

Communication sur le dispositif AAP 2014 qui évolue vers plus de simplicité.

Un minimum de 2€ par licence sera versé pour inciter les Ligues à déposer des projets de développement. Un seuil sera mis en place afin que les Ligues les plus pauvres en licenciés soient mieux aidées.

Une somme de 0,5€ multipliée par le total des licences, sera donnée dans le cadre d'une création de Bassin de Pratique (BdP).

20€ par licence supplémentaire seront versés directement aux clubs primés (à l'exception d'accords convention d'accompagnement). Il sera vérifié avant versement, que les clubs ne soient pas débiteurs envers leurs instances.

6.2 Modification des statuts type LRVB

Le « 1 licence = 1 voix » validé par le dernier CA doit être retiré car cette option du barème n'existe pas dans les statuts fédéraux.

6.3 Cahier des charges des Finales de Coupes de France jeunes.

Non validé, transmission tardive de la CCS.

6.4 Formules des brassages d'accession Nationale 3

En cas d'accessions supplémentaires, il est décidé que la formule sportive l'emporte jusqu'à 24, puis par dossier comportant les critères donnés par le CA (après consultation du CNL).

6.5 Composition du comité des Vœux

A. PEYTAVIN, E. TANGUY et A. DE FABRY feront partie du Comité des Vœux, auxquels pourra être adjoint le Président de la CCSR ou un membre du Conseil de Surveillance.

6.6 Modification décompte des voix & validation affiliation

L'affiliation d'un club est soumise à la validation des licences des membres de son Bureau (Président, Trésorier, Secrétaire). Le club peut voir son affiliation suspendue s'il ne respecte pas cette obligation.

Un triangle d'alerte s'affiche sur l'espace des clubs. Une alerte similaire avertit Ligues et Comités. Les licences non validées par les ligues sont retirées des décomptes de voix (AG fédérale et régionale).

7 – SECTEUR TECHNIQUE ET HAUT NIVEAU

F. FOCARD

8 QUESTIONS DIVERSES

8.1 Participation des membres du Conseil de Surveillance aux commissions centrales de premières instances.

Le CA recommande très fermement aux membres du CS (comme à l'ensemble des membres des commissions centrales) risquant de rencontrer un conflit d'intérêt dans leurs délibérations de première instance de se retirer de toutes décisions pouvant constituer un problème avec leur appartenance régionale, départementale ou à un Groupement Sportif Affilié.

Résolution votée à 7 voix pour et 3 abstentions

9 – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES COMMISSIONS EXECUTIVES

- le PV de la CCS n°4 du 4/10/13
- le PV de la CCS n°5 du 31/10/13
- le PV de la CCEE n°4 du 15/10/13

Vote groupé, les PV sont approuvés à l'unanimité.

Le prochain CA aura lieu le 18/12/13 après-midi à 14H30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H50.

Y. BOUGET
Président

A. DE FABRY
Secrétaire Général